



MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE BLIDA
INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES DE BLIDA
RECETTE DES DOUANES DE BLIDA

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé le **13 MARS 2019** à partir de **10 heures** à L'ENTREPOT SOUS DOUANES **AZUR** à **OULED CHEBEL BIRTOUTA**, à la vente aux enchères publiques de **52** lots de marchandises et véhicules consistant en :

- VEHICULES.
- CHARBON DE MINE INDUSTRIEL
- MACHINES INDUSTRIELLES
- MATERIELS BOULONGERIES
- PIECES DE RECHANGES POUR VEHICULES LEGERS ET LOURDS
- ACCESSOIRES POUR VEHICULES
- FAUX PLAFONDS EN PLASTIQUES
- MATERIELS DE TRAVAUX PUBLIC (GRUES FIXES FELCHES).
- MATERIELS ELECTRIQUES EOLIENNES ENERGIES SOLAIRES
- MATERIELS POUR CHAMBRES FROIDES
- MATIERE PREMIERE PLASTIQUE RECYCLEES
- LAIT EN POUDRE
- EFFETS VESTIMENTAIRES ET CHAUSSURES
- TISSUS
- DIVERSES MARCHANDISES, AUTRES.

VISITE MARCHANDISES AUX SITES : Port sec alpha -port sec sud, entrepôts Emat , Psdba , Azur , Epma et MY.

Conditions de Vente :

- Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, par chèque certifié. **Paiement immédiat un montant de 20% du prix adjudgé, ainsi que copie conforme de registre de commerce égalisée par les services de CNRC**
- Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- Le paiement s'effectuera conformément aux dispositions du **décret exécutif n°15-153 du 16/6/2015** relatif au seuil applicable aux paiements devant être effectués par les moyens de paiements scripturaux à travers les circuits bancaires et financiers. **(chèque certifié)**
- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication.
- Les lots adjudgés et payés que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de huit **(08) jours** seront, après mise en demeure adressée à l'intéressé, laissés sur les lieux de la vente à ses frais et à ses risques et périls.
- Les marchandises sont vendues à l'état ou elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.
- les visites sont autorisées 48 heures avant la vente pendant les heures de travail.

Le Receveur principal